

ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

## **MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2020**

**DATE : Le Mercredi 15 Janvier 2020 de 9h à 17h**

**Mercredi**

### **OBJECTIFS DE FORMATION :**

- Maîtriser les nouvelles dispositions fiscales applicables à compter du **1er janvier 2020**.
- Rappeler les Dispositions Fiscales de la Loi de Finances 2019 devant Entrer en vigueur le **1er Janvier 2020** et Applicables aussi au Titre de l'exercice clos **le 31-12-2019**.

### **PROGRAMME DU SEMINAIRE :**

Présentation des nouvelles dispositions fiscales relatives à :

- L'impôt sur les Sociétés ;
- L'impôt sur le Revenu ;
- La taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- Les droits D'enregistrement ;
- Les Droits de Timbre ;
- Les Procédures de Contrôle Fiscal et les Sanctions ;
- Autres Mesures ;

**Ce séminaire sera étoffé par beaucoup de cas pratiques et divers organigrammes.**

### **PUBLIC CONCERNE :**

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Directeurs et collaborateurs des ressources humaines
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

### **RESPONSABLE ET CONFERENCIER :**



Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil Juridique et Fiscal

### **COMPRENANT :**

- Pauses – café
- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales + Organigrammes** »
- Attestation de Formation

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ✓ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant
- ✓ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation(OFPPT) sous le **Numéro 1796335**